



Fédération des Travailleurs des Industries du Livre, du Papier
et de la Communication CGT

SYNDICAT C.G.T. L.G.R. - GIRARD

Approbation des comptes

L'assemblée générale des syndiqués du syndicat C.G.T. L.G.R. - GIRARD
réunie à cette effet, approuve les comptes 2014 présentés conformément à la loi du
20 août 2008, La publication des comptes sera effectuée sans délai et en tout état de
cause dans les 3 mois auprès de La DIRRECTE, service de publication des comptes
syndicaux.

à la TEIL le 13/02/2015

Signature

Secrétaire de séance

P. PORTALIER